

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [boutink](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6cd36154d1b9b4bee416c859>

Date d'obtention : 2020-11-27 15:37:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il s'agit d'une méthode bâtie en partenariat qui se doit d'être universelle auprès des différents acteurs impliqués afin de respecter le mandat de chacun, de réduire les impacts auprès du jeune et de son entourage et de maximiser l'efficacité et la rapidité des interventions. Cette méthode valorise le respect des jeunes concernés, sécurise le milieu scolaire ainsi que ses intervenants dans leurs interventions et les soutiennent dans la prise en charge des dossiers (lorsque nécessaire) par les policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation ne donne une première image globale de ce que l'ensemble des acteurs doivent accomplir ainsi, elle délimite clairement les interventions et mandats de chacun. Donc, je suis davantage en mesure d'intervenir selon le respect de mon mandat ainsi que des lois entourant le phénomène.

Cette formation me permet également d'intervenir dans les meilleures pratiques et ainsi agir de façon sécuritaire et professionnelle.

Elle me permet également d'avoir un regard objectif dans ce type de situation et privilégier ainsi des actions efficaces.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je prévois mettre l'accent sur les intentions de l'instigateur de l'incident ainsi que sur l'étendu de celui-ci, car je juge qu'il s'agit d'un élément essentiel afin de bien évaluer la situation ainsi que les impacts qui en résultent. Je vais également m'assurer de respecter mon mandat d'ordre scolaire et d'intervenir dans les plus brefs délais lors de telle situation.